

Demande de service en cardiologie

Une porte d'entrée unique pour les usagers

Médecins pratiquant sur le territoire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal*, vous pouvez maintenant utiliser le **guichet d'accès en santé physique (GASP)** pour vos demandes de consultation en **cardiologie**.

L'offre de service du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal est évolutive. Consultez le site Internet du CIUSSS régulièrement pour plus de détails.

* Réseaux locaux de services du Nord de l'Île – St-Laurent, de la Petite Patrie – Villieray, ainsi que d'Ahuntsic – Montréal-Nord

Simple et efficace

1. Téléchargez le formulaire de demande de service disponible sur le site Internet du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, dans la Zone des professionnels**.
2. Envoyez votre demande par télécopieur au **514 855-9697** ou par courriel (**Lotus Notes** uniquement) à gasp.cnmntl@ssss.gouv.qc.ca.
3. Un responsable de la prise de rendez-vous communiquera avec l'utilisateur dans les **72 heures** pour lui confirmer que la demande est en traitement et vous en avisera.

Quels sont les avantages de ce nouveau service?

- Prise en charge rapide et expérience de soins améliorée pour l'utilisateur.
- Plus besoin de chercher et de faire plusieurs appels téléphoniques pour trouver un endroit où envoyer un usager pour une consultation en cardiologie ou en pneumologie.
- Traitement de la demande de service selon la priorité clinique de l'utilisateur.

Comment les demandes sont-elles traitées?

Les demandes de service spécialisé sont réparties selon les critères suivants :

1. priorité clinique identifiée par le médecin référent;
2. proximité du lieu de résidence de l'utilisateur.

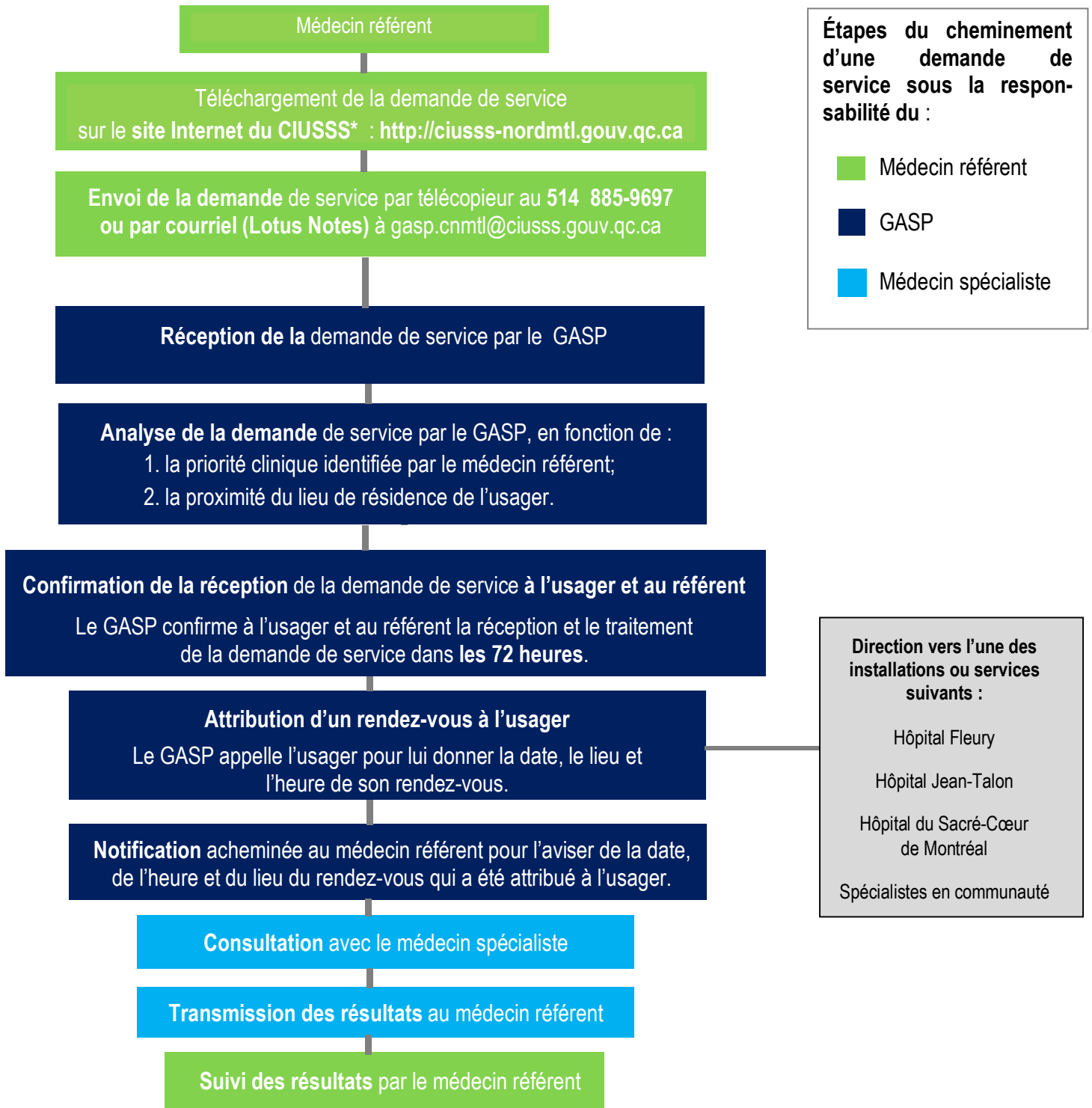
Vous avez des questions?

Consultez la section Foire aux questions (FAQ) sur le site Internet du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ou communiquez avec le GASP au 514 336-Nord (6673).

** Note : Afin de vous assurer d'avoir en main la dernière version, veuillez imprimer ceux-ci à partir du site internet du CIUSSS.



Guichet d'accès en santé physique (GASP) Cheminement d'une demande



* Note : Afin d'avoir en main la dernière version des formulaires, veuillez imprimer ceux-ci à partir du site internet du CIUSSS.